

Mortagne-sur-Sèvre, le 30 Mars 1989

DIVISION MINIÈRE DE VENDÉE.
BP 45, 85290 MORTAGNE-SUR-SÈVRE
TÉL. 51 65 00 82 - TÉLEX 711405
TÉLÉCOPIE 51 65 14 41

Objet : Ouverture de Mine à Guern Er Vilin

Monsieur,

Depuis plusieurs années, COGEMA poursuit des efforts de recherches en vue de trouver de nouvelles ressources d'uranium en Bretagne.

Elle vient de découvrir dans le département du Morbihan, sur la commune de Berné, au lieu-dit Guern et Vilin, un gisement qu'elle envisage d'exploiter.

A cet effet, comme le prévoient les textes, une procédure d'ouverture de travaux vient d'être engagée auprès de la Préfecture du Morbihan.

Dans un but d'information, COGEMA a édité concernant ce projet une petite plaquette que nous joignons à cette lettre. Vous trouverez également quelques fiches simplifiées fournissant des renseignements complémentaires sur divers aspects de cette exploitation.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudriez nous poser. En outre, nous vous invitons, à visiter une mine actuellement exploitée par la Division Minière de Vendée en Loire-Atlantique et dont les caractéristiques sont proches de celles de la future mine de Guern er Vilin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef de la Division Minière de VENDEE,



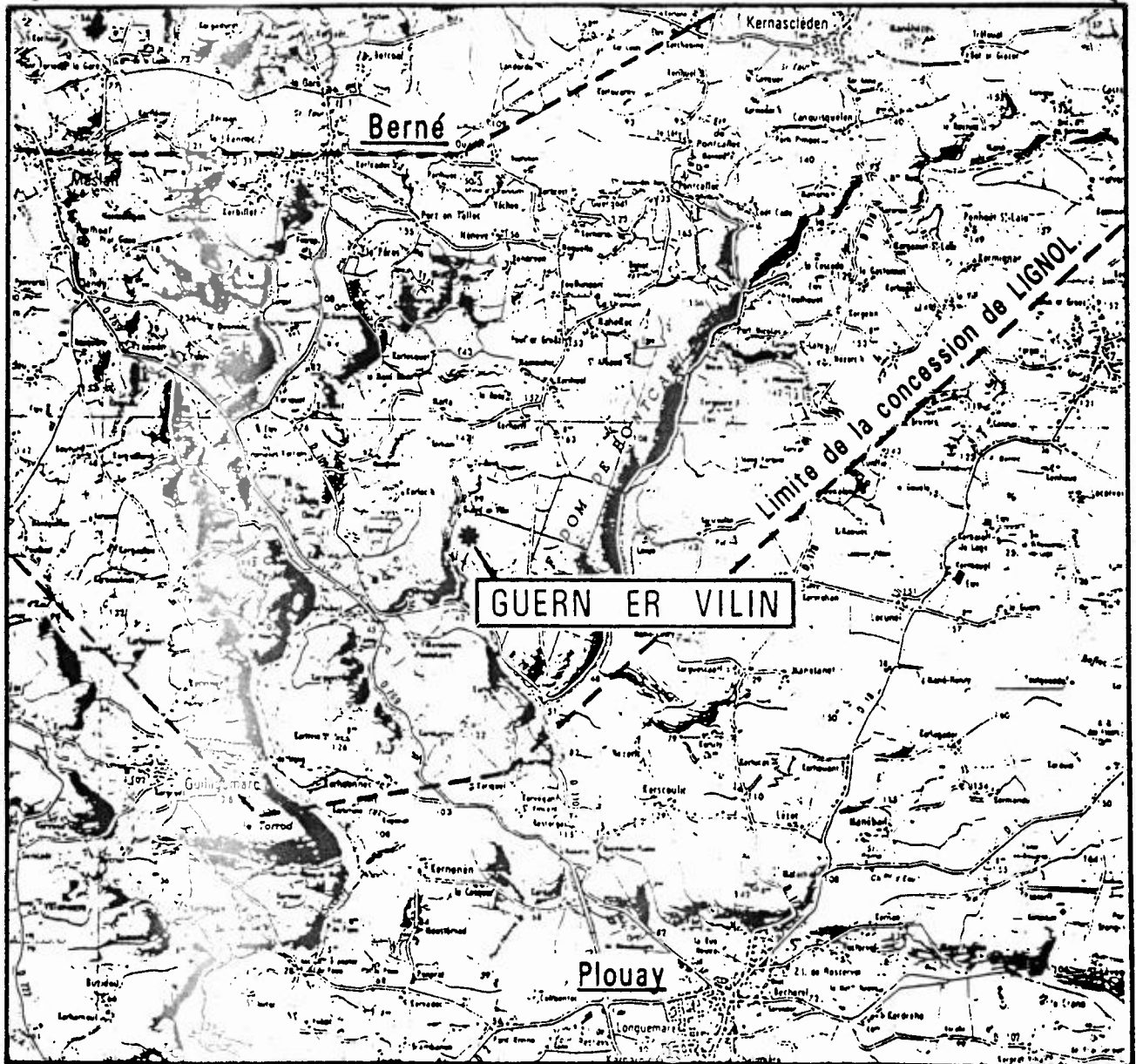
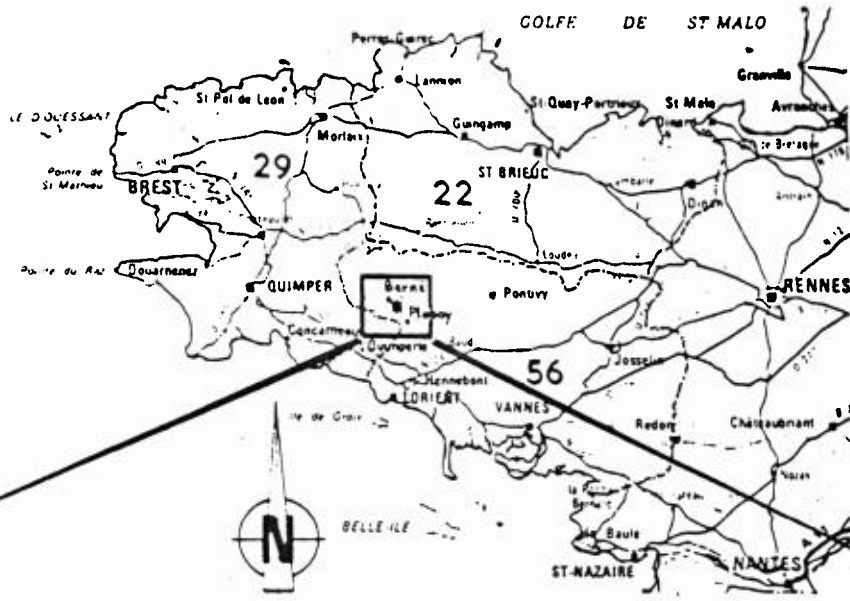
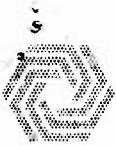
G. CHAPOT.



PROJET D'OUVERTURE DE LA MINE DE GUERN ER VILIN

Quelques informations complémentaires.

- Plan de situation
- Impact socio-économique
- Programme des travaux prévus
- Hygiène et Sécurité du personnel et du public
- Réhabilitation du site
- Aspects techniques



GUERN ER VILIN		PLAN DE SITUATION	
COGEMA		Echelle: 0 1 2 3 Km	
Division de VENDEE		MARS 1989	



COGEMA

MINE DE GUERN ER VILIN

IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE

Compte tenu des réserves connues à ce jour sur le site de Guern er Vilin, la mise en exploitation de la mine va créer une activité durant au moins trois ans. Les efforts de recherches qui se poursuivront devraient permettre, s'ils s'avèrent positifs, de poursuivre les exploitations dans la région au-delà de ce délai.

De 10 à 20 postes de travail seront nécessaires pour mener à bien ces travaux. Ce personnel spécialisé sera fourni par la Division Minière de VENDEE ce qui permettra à des mineurs bretons de revenir ou rester au pays. Ces emplois généreront par an 1 à 2 millions de francs de revenus salariaux directs.

Quelques emplois indirects seront induits par le recours à des services comme à l'achat de biens de consommation qui pourront être fournis localement si l'offre s'avère concurrentielle.

Les besoins en sous-traitance, évalués de 3 à 4 millions de francs par an, se situeront principalement en terrassements, voirie, adductions, chaudronnerie, mécanique générale, transports et fournitures de matériaux.

En cumulé sur la période d'exploitation des réserves actuelles, la part communale de la redevance minière se situera aux alentours de 600 000 F et la part départementale au niveau de 250 000 F.

Enfin, après exploitation, le site sera réhabilité et s'intégrera parfaitement dans le paysage.



MINE DE GUERN ER VILIN

PROGRAMME DES TRAVAUX PREVUS

Dès l'obtention de l'autorisation d'exploiter, les travaux se dérouleront selon le calendrier suivant :

Première phase : Aménagement des installations de surface

Délai prévu : 2 mois.

- Aménagement de l'accès au site et des plateformes destinées aux installations de surface ainsi qu'au stockage des matériaux stériles et des minerais.
- Drainage et aménagement du réseau des écoulements des eaux superficielles afin de les orienter vers la station de traitement.
- Edification des constructions nécessaires à la vie du site : bureaux, vestiaires, ateliers, traitement des eaux, ligne électrique ...

Seconde phase : Travaux miniers préparatoires à l'exploitation des minerais

Délai prévu : 3 à 4 mois.

- Creusement de la tranchée d'accès aux travaux miniers souterrains. Le creusement sera engagé dès la première phase, parallèlement à l'aménagement des plateformes.
- Creusement de la galerie inclinée d'accès et des ouvrages nécessaires pour atteindre et exploiter les zones minéralisées.

Troisième phase : Exploitation des minerais

Délai prévu : 3 ans.

Le délai indiqué ne correspond qu'à une approche conservatoire, relative au niveau actuel des réserves estimées.

Toute augmentation de ces réserves que les travaux de recherches complémentaires actuellement en cours s'efforcent de mettre en évidence se traduirait par une durée de vie supplémentaire pour la mine.



MINE DE GUERN ER VILIN

HYGIENE ET SECURITE DU PERSONNEL

ET DU PUBLIC

Une clôture posée sur le périmètre de l'ensemble du chantier de la Mine de Guern er Vilin en réservera l'accès au seul personnel d'exploitation.

La sécurité du personnel sera assurée dans le respect des règles habituelles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans les mines de COGEMA, conformément au Règlement Général des Mines et au Code du Travail.

Au titre de l'expérience acquise par COGEMA, des dispositions ont été prises pour qu'aucun facteur d'aggravation sensible ne vienne affecter l'hygiène et la sécurité publics :

- sans doute y aura-t-il un peu plus de trafic sur les routes départementales 204 et 769, mais l'augmentation du trafic restera marginale, par rapport à celui existant déjà sur ces voies de circulation,

- la radioactivité dans les eaux est naturellement plus élevée dans les terrains granitiques. Cette radioactivité sera mesurée et contrôlée et aucune eau ne sera rejetée qui puisse dépasser les normes de potabilité,

- les émissions de gaz radon supplémentaires seront diluées dès la limite du chantier et la variation ne pourra pas être sensible par rapport au mouvement propre permanent et naturel,

- enfin, tant que les travaux ne seront pas devenus souterrains, il y aura un léger fond sonore,

- les poussières seront limitées au maximum par arrosage des pistes.

Enfin, toutes les dispositions réglementaires concernant la qualité de l'eau, de l'air et du sol seront mises en place afin d'éviter tout risque de pollution.



COGEMA

MINE DE GUERN ER VILIN

REHABILITATION DU SITE

La réhabilitation du site se fera en fin de travaux. Toute zone affectée par les travaux s'intégrera après remise en état de manière harmonieuse et naturellement dans le nouveau paysage :

- les bâtiments et installations de surface seront démantelées,
- les contours de verses seront adoucis,
- la tranchée sera aménagée en plan d'eau
- la terre végétale récupérée en début de travaux sera remise en place.

La destination future des terrains se fera en concertation étroite avec les parties concernées.



MINE DE GUERN ER VILIN

ASPECTS TECHNIQUES

GEOLOGIE - CARACTERISTIQUES DU GISEMENT

Le gisement est localisé dans le granite de Pontivy.

La minéralisation est concentrée à l'intersection et le long de deux structures linéaires (failles). Le gisement est du même type que celui de Bonote, exploité à quelques kilomètres au nord dans les années 1970.

Dans l'état actuel de nos connaissances, ses dimensions sont de quelques centaines de mètres de long du nord au sud et de quelques dizaines de mètres de large d'est en ouest.

Sa teneur est élevée, de l'ordre de 4 kg d'uranium par tonne de minerai (4‰), ce qui correspond à plus du double de la teneur moyenne des gisements français.

La quantité connue actuellement est de l'ordre de 200 tonnes d'uranium.

METHODES D'EXPLOITATION

L'exploitation se fera par travaux miniers souterrains, avec quelques travaux de surface destinés à préparer le creusement des galeries et éventuellement prendre les minéralisations affleurantes.

Toutes les méthodes feront appel à des techniques mécanisées.

Travaux de surface

Ils seront consacrés au décapage des morts-terrains afin d'atteindre une zone de terrains de qualité mécanique satisfaisante pour permettre le démarrage du creusement de la galerie inclinée d'accès à la mine.

La tranchée sera réalisée par des techniques classiques de génie civil (scrappage, rippage, foration-tir, chargement et évacuation des déblais par camions miniers). La pente des talus sera choisie pour être compatible avec la stabilité des terrains.



Travaux miniers souterrains

L'infrastructure de la mine sera constituée :

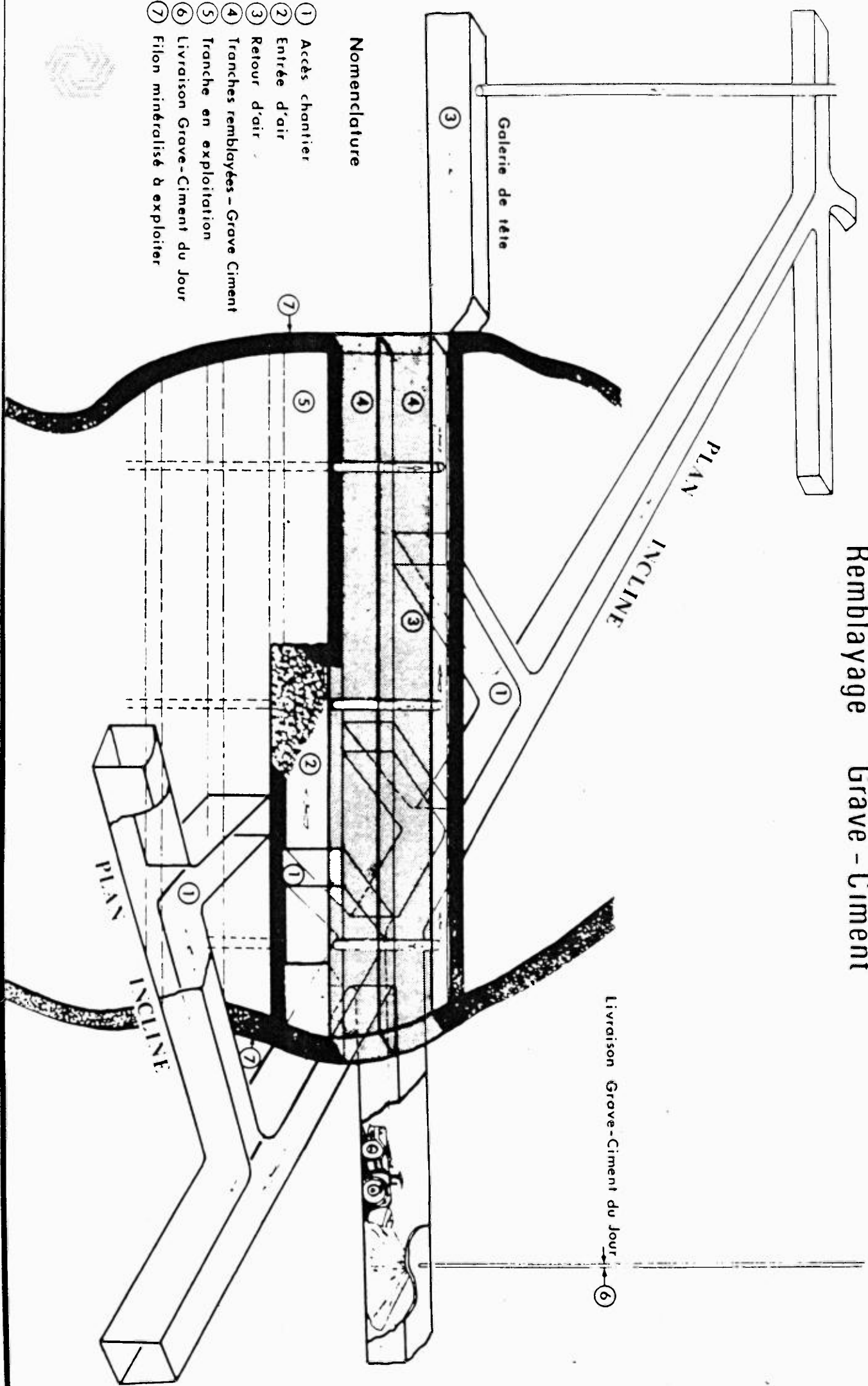
- d'une galerie inclinée à 15%, de section permettant de desservir l'ensemble de la relevée du gisement,
- d'ouvrages verticaux assurant une liaison jour-fond en particulier pour l'organisation des retours d'air et des réseaux électriques, du pompage et du remblayage.

L'exploitation des zones minéralisées se fera par dépilage successif d'allées adjacentes et/ou superposées soit en ayant recours à une méthode montante sur remblais, ou descendante sous remblais cimentés (voir schémas joints).

L'ensemble de ces techniques (dont les résultats sont parfaitement connus dans les autres exploitations de la Division Minière de Vendée) autorise, en assurant le meilleur niveau de sécurité aux opérateurs, un très bon taux de récupération du gisement.

SCHEMA D'EXPLOITATION PAR TRANCHE DESCENDANTE

Remblayage Grave - Ciment



Nomenclature

- ① Accès chantier
- ② Entrée d'air
- ③ Retour d'air
- ④ Tranches remblayées - Grave Ciment
- ⑤ Tranche en exploitation
- ⑥ Livraison Grave-Ciment du Jour
- ⑦ Filon minéralisé à exploiter



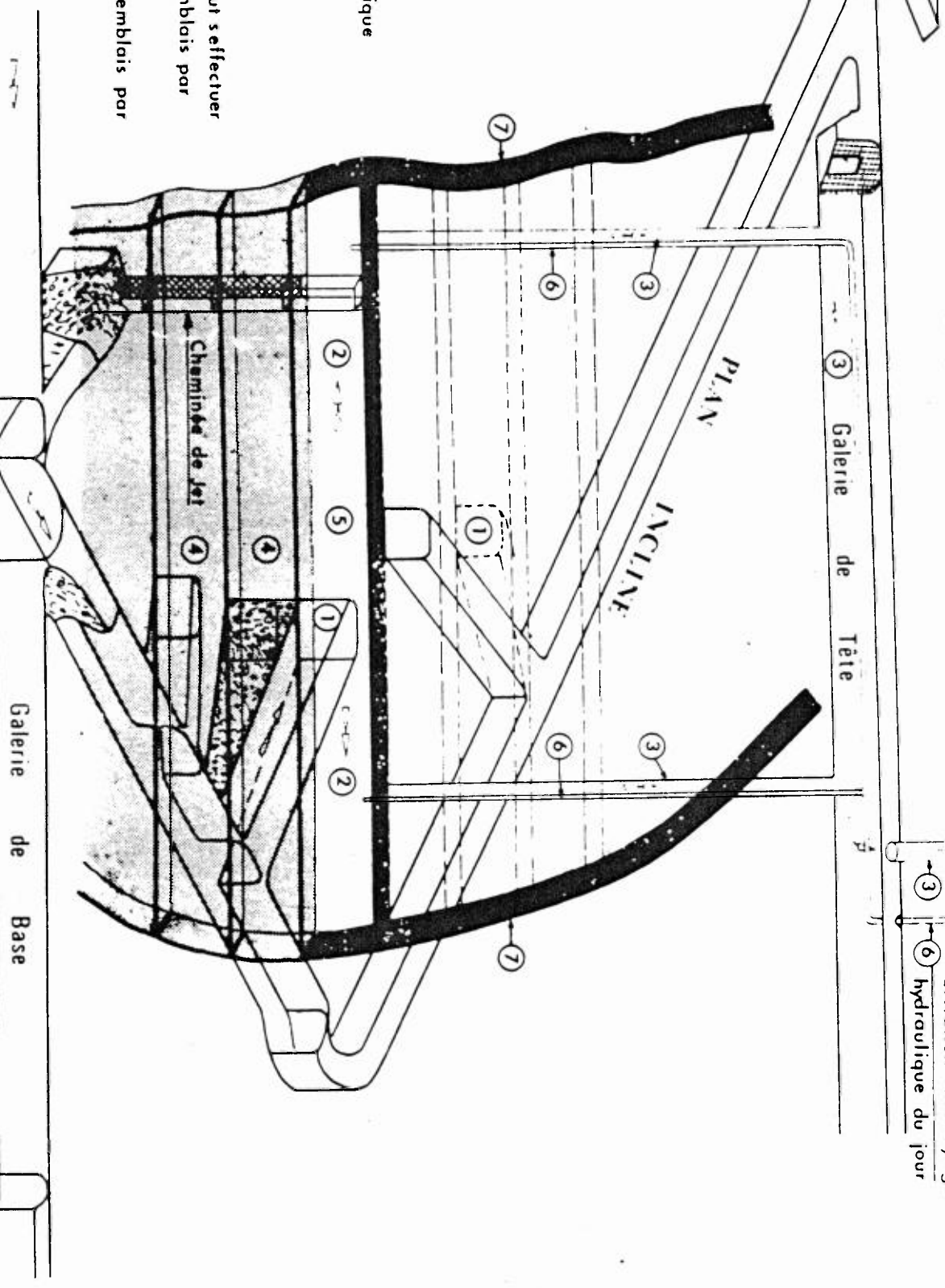
SCHEMA D'EXPLOITATION PAR TRANCHE MONTANTE Remblayage Hydraulique

DESCENDRIE

Galerie de Tête

Livraison remblayage
hydraulique du jour

PLAN
INCLINE



Nomenclature

- ① Accès chantier
- ② Entrée d'air
- ③ Retour d'air
- ④ Tranches remblayées (sable)
- ⑤ Tranche en exploitation
- ⑥ Tuyauterie remblayage hydraulique
- ⑦ Filon minéralisé à exploiter

Nota : Cette méthode d'exploitation peut effectuer par foration verticale avec remblais par tranche de 2m par foration horizontale avec remblais par tranche de 4m





COGEMA

OUVERTURE DE LA MIN
DE CUEZEN ER VILIN

Commune de Berné-MORBIHAN

